

## Explications

# Prêts d'études sans intérêts pour les membres de la Société des employés de commerce

La Société des employés de commerce soutient ses membres qui souhaitent se former ou se perfectionner dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise en leur accordant des prêts à des conditions intéressantes.

### Définition et prestations

Les prêts d'études sont des prestations en espèces destinées à la formation de base et continue (dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que celui du commerce de détail) qui doivent être remboursés sans intérêts. En règle générale, il s'agit d'un prêt unique et sans intérêts d'un montant maximum de CHF 5 000.

### Droit aux prestations

Pour pouvoir effectuer une demande de prêt, les personnes doivent satisfaire aux critères suivants:

- > Être membre de la Société des employés de commerce depuis deux ans au minimum au moment de la demande
- > Être en mesure de prouver un manque ou une insuffisance de ressources financières
- > S'engager à rester membre de la Société des employés de commerce au minimum durant les cinq ans qui suivent la signature du contrat de prêt.

### Dépôt de la demande

Le prêt doit en principe être demandé avant le début des études. Pour soumettre la demande, un formulaire prévu à cet effet doit être complété. La demande peut être adressée par e-mail à l'adresse [info@secsuisse.ch](mailto:info@secsuisse.ch) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Société suisse des employés de commerce  
Reitergasse 9  
Case postale  
CH-8021 Zurich

### **Modalités de remboursement**

Le prêt sans intérêt doit être remboursé par tranches mensuelles dans l'année qui suit la fin de la formation. Un remboursement anticipé est possible. En cas d'interruption de la formation, l'obligation de rembourser commence tout de suite. En cas d'échec à l'examen final, le remboursement est reporté jusqu'à la réussite de la formation.

### **Protection des données**

Les données personnelles sont traitées conformément aux dispositions légales sur la protection des données.

### **Conseil**

Les spécialistes du Conseil en évolution professionnelle et les conseillers en formation de la Société des employés de commerce se tiennent à disposition pour des conseils détaillés en matière de formation, d'emploi et de planification de carrière. Les adresses de contact figurent sur notre site internet: [secsuisse.ch/conseils](https://secsuisse.ch/conseils)

Des modifications des informations contenues dans le présent document restent réservées

Dernière modification: novembre 2022